

DISCOURS 9 NOVEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Charles de Gaulle,
un militaire dont la carrière dans l'armée
a servi de tremplin
pour entrer en politique.

il a probablement été
le personnage politique le plus marquant
du XXe siècle en France.

Après la seconde guerre mondiale,
De Gaulle dirige la France
et l'incarne sur la scène internationale.
Ses méthodes
marquent durablement la société.

En 1942,
De Gaulle entame un rapprochement
avec l'aide de Jean Moulin
qui organise le Conseil National de la
Résistance,
il coordonne les efforts
entre les Français de l'extérieur
et ceux de l'intérieur.

Le 26 août 1944, Paris libéré
acclame le Général de Gaulle.

Son action jusqu'en 1945
est essentiellement militaire même,
si pendant la Seconde Guerre Mondiale,
il a déjà mis sa réflexion stratégique
au service de la politique.

Son action de résistance
permet à la France d'être présente
dans le camp des vainqueurs
le 8 mai 1945.

Il s'impose
comme chef d'un gouvernement d'union
nationale
en novembre 1945.

De Gaulle démissionne en janvier 1946.

Le temps de revoir sa stratégie politique,
en juin 1946,
à Bayeux,
il dévoile sa vision d'une nouvelle constitution.

Puis au début des années 50,
n'arrivant pas à se faire comprendre
totalement par le microcosme politique,
il prend du recul
et en profite pour voyager.

La IV^e république d'octobre 46 à octobre 58
fait preuve d'une politique coloniale hésitante.

Victime d'un coup de force déclenché à Alger,
le gouvernement démissionne
le 28 mai 1958
et Le Président de la République
René Coty
fait appel à De Gaulle
pour former un nouveau gouvernement.

Un nouveau projet de constitution est rédigé
pendant l'été
et soumis à référendum
le 28 septembre 1958.
Adopté à une large majorité,
il instaure la Ve République.

La constitution française
du 4 octobre 1958
est l'actuelle constitution de la France.

Le Général de Gaulle
y a imprimé ses idées :
notamment celle de placer
le Président de la République
comme garant des institutions.

Norme juridique suprême du pays,
c'est l'une des constitutions les plus stables
qu'ait connues la France.

De Gaulle,
premier et dernier président du Conseil de la
IVe République,
est élu à l'élection présidentielle de 1958
par un collège d'environ
80 000 grands électeurs.

Après des années difficiles,
les Accords d'Evian sont signés
le 22 mars 1962.

De Gaulle ne cède pas
aux intimidations de l'OAS,
échappant aux attentats perpétrés contre lui.

Puis en 1965,
il est élu Président de la République
au suffrage universel direct.

La France bénéficie alors
de l'effet des trente Glorieuses.

Mais la contestation étudiante de mai 1968
affaiblit la confiance des français
envers le Chef de l'État.

Le référendum du 27 avril 1969
le désavoue
et il démissionne.

Il se retire à Colombey les Deux Églises,
ne prend plus de position publique.
Il décède le 9 novembre 1970.

Il pouvait affirmer avoir
toujours défendu la France
Et surtout tenu ses grands engagements.

De Gaulle incarne l'homme politique
au sens de l'honneur intact.

Le parcours du général De Gaulle
a toujours été celui d'un homme qui dit non !

Non à la dictature,
non à la défaite,
non au renoncement.

41 ans après sa mort,
il reste encore dans l'inconscient collectif,
le personnage capital
de toute une vie de combat
mais aussi l'image emblématique
de la voix des Français.

Image du courage,
de l'indépendance,
de la fierté,
de GAULLE c'est la France qui veut vivre
et qui sait
qu'elle apporte quelque chose au monde.

Pour réduire la portée des discours prudents
sur la mémoire de l'ancien président,
peut être suffit il de rappeler cette phrase du
Général :

« Mon seul adversaire,
celui de la France,
n'a jamais cessé d'être l'argent ».

Merci de votre attention.

